

Département de Meurthe et Moselle

Délibérations du Conseil Municipal

VILLE DE POMPEY

Séance du 26 février 2024

Au cours de la séance du conseil municipal en date du 19 février 2024, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la mise en discussion de la délibération relative au versement d'une avance de subvention à l'Omnisports Frouard Pompey, le Conseil Municipal, conformément à la loi, a de nouveau été convoqué le lundi 26 février 2024 à 18h30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent TROGRIC, maire, après convocation légale adressée le 22 février 2024. Le conseil peut délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

PRESENTS : Monsieur TROGRIC, maire

M. KUHN - Mme GILLOT-VERGES - M. FALCETTA - Mme FOURNERY - M. CHAOUAT - Mme HOH - M. LEMIUS - M. BOISELLE - M. SCHIERTZ - M. BERRAR - Mme HILLENMEYER

ABSENTS REPRESENTES : Monsieur BALLAND par Monsieur LEMIUS
Monsieur MAUGRAS par Madame GILLOT-VERGES

ABSENTS EXCUSES : Mesdames AMAH - BOCHNAK - LIEGEOIS - Messieurs RICCETTI - ROMBACH

ABSENTS : Mesdames BADER - FERNANDES - GUILLAUME - MILED - MORAUX - PONANT - Messieurs SOUDIER - COSTANZO

SECRETAIRE DE SEANCE : conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Monsieur BOISELLE a été nommé à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 27	Nombre de présents : 12	Nombre de votants : 14
--	-------------------------	------------------------

Le Maire certifie que les délibérations de la séance du 26 février 2024 ont été publiées sur le site internet de la ville le 27 février 2024, et que les délibérations ont été transmises en Préfecture le 27 février 2024.

Ordre du jour :

N° 2024/015 - Subvention Omnisports Frouard Pompey (OFP) 2024 - versement d'une avance

Sous la présidence de Monsieur KUHN, Mesdames FOURNERY, HOH, et Messieurs CHAOUAT, TROGRIC quittent la salle et ne prennent part ni au débat, ni au vote de cette délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 27	Nombre de présents : 8	Nombre de votants : 10
--	------------------------	------------------------

S'agissant d'une seconde convocation, le conseil peut délibérer valablement sans condition de quorum.

N° 2024/015

SUBVENTION OMNISPORTS FROUARD POMPEY (OFP) 2024 -

VERSEMENT D'UNE AVANCE

Rapporteur : Monsieur KUHN

Afin de soutenir financièrement l'OFP en ce début d'année, l'association sollicite une avance de subvention pour l'année 2024.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à verser à l'OFPP une avance de subvention de 11 000 € pour l'exercice budgétaire 2024 (pour mémoire, versement d'une subvention de 43 000 € en 2023).

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames FOURNERY, HOH, et Messieurs CHAOUAT, TROGRLIC ayant quitté la salle et ne prenant part ni au débat, ni au vote,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser une avance de 11 000 € par anticipation à l'OFPP,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif de l'exercice 2024.

Monsieur Jean-Marie Schiertz regrette et trouve anormal que seules les communes de Frouard et Pompey participent au financement de cette association alors que de nombreux adhérents sont issus d'autres communes.

Monsieur Antony Kuhn précise effectivement que c'est une question récurrente, mais à l'inverse, certains habitants des villes de Frouard et Pompey bénéficient et utilisent les structures et aménagements sportifs dans d'autres communes.

La séance est levée à 18h45.

Délibérations adoptées :

N° 2024/015 - Subvention Omnisports Frouard Pompey (OFPP) 2024 - versement d'une avance

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE DU 26 FEVRIER 2024 :

Monsieur TROGRLIC, maire - M. KUHN - Mme GILLOT-VERGES - M. FALCETTA - Mme FOURNERY - M. CHAOUAT - Mme HOH - M. LEMIUS - M. BOISELLE - M. SCHIERTZ - M. BERRAR - Mme HILLENMEYER

Le Secrétaire de séance,



Christian BOISELLE



le Maire,



Laurent TROGRLIC